



COMITE REGIONAL DE TOURISME EQUESTRE BRETAGNE

Lorient, le 27 octobre 2016

Madame, Monsieur

Les adhérents électeurs du CRTE de Bretagne sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire pour voter, soit par correspondance, soit sur place le :

Jeudi 1^{er} décembre 2016 à 18h30
A l'hôtel-restaurant Robic, 4 rue Jean Jaurès - 56300 PONTIVY

Ordre du jour :

Allocution du Président,
Présentation du rapport moral (d'activité),
Présentation du rapport financier (comptes de bilan, de résultats de l'exercice et budget prévisionnel),
Motion pour la prorogation du mandat des élus du Comité Régional,
Questions diverses,
Proclamations des résultats des votes.

Vous trouvez ci-joint :

Le rapport moral et d'activités 2015-2016,
Le rapport financier de l'exercice 2015-2016 et budget prévisionnel 2016-2017,
La motion pour la prorogation du mandat,
Les éléments de vote.

Vous trouverez également un bon de réservation de repas à nous retourner avec un chèque correspondant si vous souhaitez y participer.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint ce jeudi 1^{er} décembre 2016, la prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 08 décembre 2016 de 14h00 à 15h00 au siège du CRTEB à Lorient.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Luc CRESPEL
Président du CRTEB